

DECRET N°71-242 du 6 décembre 1971

portant nomination de Mr Antoine ANDRE, Conseiller des Affaires Etrangères, en qualité de Directeur des Affaires Administratives et Consulaires au Ministère des Affaires Etrangères.-

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance 70/34/CP du 7 Mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel ;
- VU le Décret n° 70-81/CP du 7 Mai 1970, portant formation du Gouvernement et le décret N°71-149 du 4 août 1971 qui l'a modifié ;
- VU la loi 64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste des Hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
- VU le Décret n° 62-86/PR du 26 Février 1962, portant statut des corps diplomatiques et consulaires de la République du Dahomey ;
- VU l'Arrêté n° 978/AF-ETR du 5 Juillet 1961 portant organisation du Ministère des Affaires Etrangères ;
- VU le Décret n° 70-133/CP-MAE du 19 Juin 1970 ; nommant Monsieur Théophile AHOYO, Directeur p.i. des Affaires Administratives et Consulaires ;
- VU les nécessités de services ;
- SUR proposition du Ministre des Affaires Etrangères ;
- LE Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E

ARTICLE 1.- Est et demeure abrogé le Décret n° 70-133/CP-MAE du 19 Juin 1970 nommant Monsieur Théophile AHOYO, Directeur par intérim des Affaires Administratives et Consulaires au Ministère des Affaires Etrangères.

ARTICLE 2.- Monsieur Antoine ANDRE, Conseiller des Affaires Etrangères, est nommé Directeur des Affaires Administratives et Consulaires au Ministère des Affaires Etrangères.

.../...

ARTICLE 3.- Le présent décret qui a effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 6 décembre 1971

par le Conseil Présidentiel,

  
Sourou Migan APITHY

LE MINISTRE DES AFFAIRES  
ETRANGERES

  
M. AHOUANMENO

LE MINISTRE DES FINANCES

  
P. CHABI KAO

AMPLIATIONS :

PCP 6 MCP 4  
CS 6 MAE 10  
MINISTERES 10  
HC 3 SGG 4  
IAA DCCT DN DC  
IGF JORD DB CF  
SOLDE Gde CHANC 10  
--- Intéressé 1  
TRESOR 4 DEP DGAJL Dtion Stat 6  
DI 8 DFP + S/Dtions 6